

Ouverture des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

L'année a été bien remplie pour le secteur ontarien des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le rythme ne devrait pas ralentir cet été.

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, le nouveau système de service à guichet unique du gouvernement provincial pour les services et les soutiens aux personnes ayant une déficience intellectuelle a ouvert officiellement ses portes le 4 juillet 2011 dans neuf lieux de l'Ontario.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille disposent désormais d'un service à guichet unique pour obtenir des renseignements sur les ressources disponibles dans leur collectivité et présenter leur demande de services et de soutiens financés par la province.

Voici ce que vous devez savoir sur les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle :

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle :

- fournissent des renseignements aux personnes et à leur famille sur les programmes et les ressources communautaires
- confirment l'admissibilité des personnes aux services et aux soutiens
- identifient les besoins en matière de services et de soutiens
- mettent les personnes en relation avec des services et des soutiens, et
- administreront les futurs accords de financement direct.

la suite sur la page suivante ...

Q. Pourquoi a-t-on créé les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

R. Jusqu'à présent, les personnes devaient souvent s'adresser à plusieurs organismes différents et remplir plusieurs formulaires pour obtenir un soutien. Par ailleurs, les évaluations n'étaient pas effectuées de la même manière dans les différents organismes. C'est pourquoi certaines personnes bénéficiaient d'un meilleur soutien que d'autres, alors qu'elles avaient des besoins similaires.

Grâce aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, les personnes et leur famille peuvent s'adresser à un guichet unique pour demander des services et des soutiens. Toute personne admissible sera évaluée de manière identique. Le système est simple et équitable.

Q. Suis-je concerné?

R. Les bureaux des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle concernent principalement les nouveaux demandeurs adultes qui font appel pour la première fois au système de services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les adultes qui, en vertu de la *Loi sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle*, bénéficient déjà de services, ou qui ont été déclarés admissibles et qui attendent de bénéficier de services, n'auront pas besoin de déposer une nouvelle demande pour reconfirmer leur admissibilité. Leur admissibilité sera maintenue et sera « prolongée aux mêmes conditions » dans le nouveau système.

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle feront en sorte que toutes les personnes bénéficiant de services ou en attente de services soient évaluées dans les cinq ans à venir afin d'établir leurs besoins en matière de services et de soutiens.

Q. Que se passe-t-il pour les personnes en attente de services ou bénéficiant déjà de services? Devront-elles déposer une nouvelle demande?

R. Les adultes qui, en vertu de la *Loi sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle*, bénéficient déjà de services, ou qui ont été déclarés admissibles et qui attendent de bénéficier de services, n'auront pas besoin de déposer une nouvelle demande pour reconfirmer leur admissibilité. Leur admissibilité sera maintenue et sera « prolongée aux mêmes conditions » dans le nouveau système.

Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle feront en sorte que toutes les personnes bénéficiant de services ou en attente de services soient évaluées dans les cinq ans à venir à l'aide de la nouvelle trousse de demande normalisée afin de confirmer leurs besoins en matière de services et de soutien.

Q. Que dois-je faire si j'habite dans une ville où il n'y a pas de bureau des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle? Comment puis-je contacter les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

R. Quel que soit l'endroit où vous vivez, vous pouvez demander de l'aide aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. L'appel est gratuit. Dans les prochains mois, des vidéoconférences, des services mobiles et des bureaux satellites faciliteront davantage l'accès aux services et aux soutiens.

Q. Que se passe-t-il quand une personne appelle les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

R. Si les personnes ont besoin de renseignements, le personnel des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle répondra à leurs questions.

S'ils recherchent des services et des soutiens, les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle confirmeront leur admissibilité. Les demandeurs devront fournir différents documents, parmi lesquels :

- un rapport d'évaluation psychologique attestant qu'ils sont atteints de déficience intellectuelle
- un document prouvant leur âge (tel qu'un passeport ou un certificat de naissance), et
- un document prouvant qu'ils vivent en Ontario (extrait de compte bancaire, facture de services publics ou contrat de location).

Q. Comment puis-je en savoir davantage?

R. Visitez le site Web du [ministère des Services sociaux et communautaires](#) pour visionner une vidéo concernant Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Vous pouvez également visiter le site Web de Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle au www.sopdi.ca.

Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Voici les lignes d'appel sans frais de chaque bureau :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Région du Centre-Est | 1 855 277-2121 |
| • Région du Centre-Ouest | 1 888 941-1121 |
| • Région de l'Est | 1 855 376-3737 |
| • Région de Hamilton-Niagara | 1 877 376-4674 |
| • Région du Nord-Est | 1 855 376-6376 |
| • Région du Nord | 1 855 376-6673 |
| • Région du Sud-Est | 1 855 237-6737 |
| • Région du Sud-Ouest | 1 855 437-6797 |
| • Région de Toronto | 1 855 372-3858 |



Qu'est-ce qui va changer maintenant que les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle sont opérationnels?

Les nouveaux bureaux des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle concernent surtout les nouveaux demandeurs qui font leur entrée pour la première fois dans le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Nouveaux demandeurs et admissibilité aux services et soutiens	• Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille s'adresseront aux Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle pour obtenir des renseignements sur les ressources communautaires, confirmer leur admissibilité et présenter une demande de services et de soutiens financés par le gouvernement provincial. • Les organismes de service ne confirmeront plus l'admissibilité d'une personne en matière de services ou ne rempliront plus la trousse de demande pour évaluer ses besoins.
Identification des besoins en matière de services et de soutiens	• Il existe une nouvelle trousse de demande permettant d'évaluer les besoins en matière de services et de soutiens des adultes ayant une déficience intellectuelle. • Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle se serviront de cette nouvelle trousse pour effectuer les évaluations de tous les nouveaux demandeurs.

Qu'est-ce qui ne va pas changer maintenant que les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle sont opérationnels?

Accès aux services et aux soutiens	• Les organismes de service continueront à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle.
Admissibilité aux services et aux soutiens	• Les adultes qui, en vertu de la <i>Loi sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle</i>, bénéficient déjà de services, ou qui ont été déclarés admissibles et qui attendent de bénéficier de services, n'auront pas besoin de déposer une nouvelle demande pour reconfirmer leur admissibilité. Leur admissibilité sera maintenue et sera « prolongée aux mêmes conditions » dans le nouveau système. • Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle feront en sorte que toutes les personnes bénéficiant de services ou en attente de services soient évaluées dans les cinq ans à venir afin d'établir leurs besoins en matière de services et de soutiens.
Priorité en matière de services et de soutiens	• À l'heure actuelle, la priorité des services et des soutiens est déterminée grâce à des processus communautaires dans chaque région. Le ministère collabore avec les communautés pour améliorer l'homogénéité et la transparence du système de détermination de la priorité aux services et aux soutiens. • À l'avenir, nous mettrons sur pied un nouveau système provincial permettant de déterminer la priorité aux services et aux soutiens.
Financement des services et des soutiens	• Les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle tiennent compte du financement et des ressources disponibles dans chaque région. Au fur et à mesure que des ressources deviendront disponibles, les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle appaireront les personnes aux services disponibles.

Construire des vies en éliminant les graffitis

En 2008, Mainstream, un organisme établi à St. Catharines qui sert plus de 240 personnes ayant une déficience intellectuelle, a lancé un programme de retrait de graffitis, à la fois bénéfique pour ses membres et la collectivité.

Le programme, qui entre dans sa quatrième année, a permis d'offrir à ses participants de nouvelles aptitudes professionnelles et de promouvoir l'inclusion communautaire, tout en assurant le nettoyage de graffitis dans plus de 3 000 sites.

« Les membres de l'équipe se sont rapprochés de leur collectivité. Ils éprouvent un grand sentiment d'accomplissement et de fierté dans leur démarche visant à éliminer les graffitis », explique Kevin Berswick, directeur général de Mainstream. « C'est formidable de voir tous les progrès qu'ils ont accomplis au fil des années. »

Les membres de l'équipe éprouvent un grand sentiment d'accomplissement et de fierté dans leur démarche visant à éliminer les graffitis.

« Je suis fière du travail que je fais », affirme Beth, l'une des membres de l'équipe chargée du retrait de graffitis. « Grâce à cette initiative, je me sens bien intérieurement. J'aime voir ma ville propre, et non pas sale. »

L'équipe responsable du programme de Mainstream a été invitée à participer à de nombreuses foires communautaires. Ses membres y parlent du programme et de la différence qu'ils font au sein de la collectivité.

« Tous les membres de l'équipe aiment participer à ces événements », déclare Kevin. « Mettre en vedette leur précieux travail compte tellement pour eux. »



En 2009, Mainstream a donné une nouvelle dimension à l'initiative. Dans l'optique de sensibiliser le public aux effets négatifs des graffitis dans la collectivité, l'organisme a mis sur pied un spectacle de marionnettes itinérant.

« L'objectif du spectacle est de sensibiliser les enfants de la première à la cinquième année et de les aider à devenir des jeunes responsables dans leur collectivité », explique Kevin.

Maintenant dans sa deuxième année d'existence avec une nouvelle distribution et une nouvelle équipe, le spectacle, intitulé Graffiti: What a Waste (en anglais seulement), a été joué devant plus de 3 000 enfants des écoles de la région de Niagara.

Les marionnettistes ainsi que les membres de l'équipe sont des adultes qui ont une déficience intellectuelle.

« Les comédiens et l'équipe en coulisse étaient le clou du spectacle », a déclaré un directeur d'école. « Les élèves et les membres du personnel ont eu l'occasion de voir comment des adultes ayant une déficience intellectuelle réussissent à jouer un rôle à un très haut niveau et à servir notre collectivité de façon significative. »

Tout comme le programme de retrait de graffitis, le spectacle de marionnettes a permis aux comédiens et aux membres de l'équipe d'acquérir de nouvelles aptitudes, tout en les aidant à s'exprimer d'une façon nouvelle et inclusive.

« J'adore travailler avec des marionnettes », déclare Jenn, l'une des interprètes. « Je n'ai jamais eu l'occasion de manipuler des marionnettes. C'est la première fois que je le fais et c'est génial. Je m'entraîne à la maison tous les jours. J'adore! »



Dans l'optique de sensibiliser le public aux effets négatifs des graffitis dans la collectivité, Mainstream a mis sur pied un spectacle de marionnettes itinérant.

Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle

Directives en matière de politiques affichées en ligne

Nous avons récemment affiché les nouvelles directives en matière de politiques des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (appelées « entités d'examen des demandes » dans le cadre de la loi) sur notre site Web.

Ces directives contribueront à veiller à ce que toutes les personnes bénéficient de la même qualité de service à la clientèle de la part des Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, peu importe où elles habitent. Elles établissent les normes que les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle doivent respecter dans les domaines suivants :

- renseigner le public sur les services et soutiens disponibles, et sur le processus de présentation d'une demande
- confirmer l'admissibilité des personnes qui présentent une demande
- répondre aux questions ou aux préoccupations du public au sujet du processus de présentation d'une demande et des services fournis par les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle
- évaluer les besoins en services et soutiens des personnes qui présentent une demande
- recueillir des renseignements sur lesquels reposeront la planification et les prévisions communautaires relativement aux besoins futurs.

Vous trouverez les directives dans [la section Publications](#).



Pour en savoir plus sur les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Visitez www.sopdi.ca.

Mise à jour sur la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

La Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, un partenariat entre le ministère et le Provincial Network on Developmental Services, continue de réaliser des progrès pour faire du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle un « choix de carrière » en Ontario.

Voici une mise à jour sur l'évolution récente de la stratégie :

Forum

Plus de 250 participants, issus principalement d'organismes de service établis dans tout l'Ontario, ont assisté au forum de la Stratégie des ressources humaines pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui s'est tenu en mai. Un petit nombre de représentants de collèges et de syndicats y ont également participé.

Les organisateurs ont discuté des défis associés au déploiement intégral de l'initiative — les compétences de base et les habiletés qui seront intégrées aux différents postes offerts dans le secteur. Ils ont également dévoilé des outils, y compris un guide de mise en œuvre, qui seront fournis aux organismes pour les aider durant le processus de mise en œuvre.

Durant le mois de juin, plusieurs organismes prestataires de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à travers la province, ont participé à des sessions d'information concernant les nouvelles compétences de base. Durant ces sessions, on les a informés des stratégies et outils qui leur seront fournis pour les soutenir dans l'adoption de ces nouvelles compétences. Les organismes recevront une formation à l'automne.

Activité des comités

À l'heure où le comité directeur continue de surveiller tous les aspects de la stratégie, de nouvelles équipes unissent leurs efforts afin de poursuivre les progrès accomplis dans trois domaines clés :

- Le **Comité de mise en œuvre de la formation professionnelle de la main-d'œuvre et des pratiques en matière de RH** mettra en œuvre les recommandations formulées par d'autres comités en ce qui a trait à la formation, à la sensibilisation et aux pratiques exemplaires.
- Le **Comité de mise en œuvre des compétences de base à l'échelle provinciale** surveillera et orientera la mise en œuvre des compétences de base à l'échelle provinciale.
- Le **Comité de marketing et de communications** dirigera la stratégie de sensibilisation et de marketing déployée dans le secteur.

Entre-temps, l'actuel Comité des intérêts communs en matière de RH continuera de veiller à ce que le point de vue des employés de soutien direct soit représenté à travers les activités liées à la stratégie.



Rapprocher un plus grand nombre de personnes des services spécialisés

Lancement de nouveaux sites de vidéoconférence dans tout l'Ontario

Au cours des prochains mois, l'Ontario élargira son réseau de sites de vidéoconférence dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Le nombre de sites passera de 86 à 161, augmentant ainsi l'accès dans les collectivités et ce, dans l'ensemble de la province.

Grâce à un équipement télévisuel particulier et à des caméras spéciales, les sites peuvent relier les personnes ayant une déficience intellectuelle à un vaste éventail de spécialistes, sans qu'elles aient à quitter l'organisme de leur localité.

« Le système de vidéoconférence est formidable pour les familles », déclare Tony Vipond, directeur général de l'établissement [Community Living Huronia](#) situé à Midland. En tant que président En tant que président des [Réseaux communautaires de soins spécialisés de l'Ontario](#), Tony dirige l'élargissement du réseau de sites de vidéoconférence.

« Il est parfois difficile pour les familles de faire de longs trajets pour consulter des cliniciens spécifiques. Il se peut qu'elles n'aient pas de véhicule à leur disposition ou qu'elles aient des enfants en bas âge qui ont besoin de services de garde d'enfants. La vidéoconférence offre une solution à ces problèmes. »

David Zuccato, sous-ministre adjoint, Division des opérations, au ministère des Services sociaux et communautaires, est du même avis.

« Depuis que nous avons commencé à utiliser la vidéoconférence, il y a environ six ans, on nous dit qu'elle fait une grande différence dans la vie des gens », explique David.

« Le grand avantage de ces nouveaux sites est qu'ils seront implantés dans des régions où il peut être difficile de consulter des spécialistes cliniques. Auparavant, les gens devaient faire de longs déplacements pour obtenir les conseils et les services dont ils avaient besoin. Grâce à la vidéoconférence, ils n'auront plus à se soucier de la durée ni des frais d'un tel déplacement. Le site de leur localité les relie directement aux spécialistes de tout l'Ontario. »

Ces sites seront également bénéfiques au personnel du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

« L'équipement facilite considérablement l'accès aux cliniciens », déclare Tony, dont l'organisme fait partie du réseau vidéo. « Nos équipes qui travaillent avec les cliniciens ont gagné énormément de temps et économisé beaucoup d'argent en procédant de cette façon. C'est aussi un excellent outil pour la formation du personnel. »

Tony explique que les séances de formation qui sont disponibles sur le réseau vidéo peuvent également être bénéfiques aux familles et aux autres professionnels, comme le personnel enseignant. « Nous avons mis l'équipement à la disposition des membres de la collectivité, tout en faisant participer d'autres individus, en personne, aux activités de formation », affirme-t-il.

Par ailleurs, l'élargissement du réseau de vidéoconférence comprend l'installation d'équipement dans les [Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle](#). Cela permettra aux personnes de présenter des demandes de services et de soutiens, tout en bénéficiant d'une évaluation, peu importe l'endroit où elles vivent en Ontario.

Le réseau comprend également 12 nouvelles stations de vidéoconférence qui sont dotées d'une conception plus compacte. Elles seront utilisées dans les 161 sites, dans le cadre d'un projet pilote visant à tester ce type d'équipement plus récent.

« Je suis vraiment ravi de cette initiative », déclare Tony. « Ces stations supplémentaires nous permettront non seulement de servir un plus grand nombre de personnes, mais également de proposer aux familles et aux cliniciens une façon plus conviviale de communiquer. »

« L'équipement de vidéoconférence standard est plus volumineux et généralement installé dans une grande pièce, comme une salle de conférence. Nous serons en mesure de mettre en place l'équipement du projet pilote dans des

bureaux plus petits, propices à des discussions plus personnelles. »

Pour tirer profit des innovations technologiques les plus récentes, l'élargissement du réseau inclut, en outre, un plan visant à mettre l'équipement à jour tous les cinq ans. Le ministère tiendra à jour environ 32 sites par an. Cette répartition des mises à jour permettra d'éviter des interruptions majeures de service.

« Il est parfois difficile pour les familles de faire de longs trajets pour consulter des cliniciens spécifiques. Il se peut qu'elles n'aient pas de véhicule à leur disposition ou qu'elles aient des enfants en bas âge qui ont besoin de services de garde d'enfants. La vidéoconférence offre une solution à ces problèmes. »

Tony Vipond, directeur général,
Community Living Huronia

Les sites de vidéoconférence font partie du [Réseau Télémédecine Ontario](#), qui donne accès aux soins aux patients dans tous les hôpitaux et dans des centaines d'autres centres de soins de santé situés dans toute la province. Outre les soins cliniques, le réseau de télémédecine favorise l'enseignement à distance et facilite les réunions pour les professionnels de la santé et les patients.

Ministère des Services sociaux et communautaires

**Direction des services communautaires et des politiques en matière de
déficience intellectuelle**

Tél. : 416 327-4954

Télec. : 416 325-5554

Tél. sans frais : 1 866 340-8881

Télec. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca

Ce bulletin est aussi offert en ligne à : www.ontario.ca/communautaires

